

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFREY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 29 minut. soir, Omnibus.
3 — 45 — — Express.
3 — 20 — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

2 heures 12 minut. soir, Express.
11 — 51 — matin, Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 20 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur de l'Armée* :

« Nous trouvons dans une correspondance parti-
culière de Constantinople, du 25 février, l'an-
nonce d'un fait plein d'intérêt.

» On assure qu'il est sérieusement question,
en ce moment, de faire don à la France de l'an-
cienne maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem,
de même qu'on lui a donné l'église de la
Nativité de la Vierge, située également à Jérusalem,
et qui va être dignement restaurée par cette puis-
sance. Il avait été question de concéder ces pieuses
ruines aux Grecs, qui n'y ont aucun droit; il pa-
rait que cette idée a été heureusement abandonnée.

» La fondation de l'ordre militant des frères
hospitaliers est due à un Français, Gérard Tom, qui
naquit à Martigues en Provence. Après la prise de
Jérusalem, il établit dans cette ville, en 1099,
une maison hospitalière destinée à donner asile aux
pèlerins qui venaient visiter les Saints-Lieux de
toutes les parties du monde catholique, à les soigner
dans leurs maladies, à pourvoir à leurs be-
soins.

» Le successeur de Gérard fut également un
Français, Raymond Dupuy, qui fit décider que
l'ordre dont il était le grand-maître serait à l'ave-
nir militaire et hospitalier, et qu'il défendrait par
les armes les chrétiens contre les infidèles. La fon-
dation, depuis ce moment, prit le nom d'Ordre des
Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Lorsque
Saladin se fut emparé de la Palestine, en 1188,
les chevaliers quittèrent Jérusalem pour s'établir à
Acre, puis à Rhodes, et en 1530 dans l'île de
Malte, que leur céda Charles-Quint. On connaît leur
courage et leurs luttes glorieuses auxquelles le nom
français prit tant de part.

» Indépendamment des fondateurs de la maison
et d'un grand nombre de chevaliers célèbres, la
France a produit les trois plus illustres grands-
maîtres de l'ordre, Pierre d'Aubusson, Villiers de
l'Île-Adam et Lavalette, dont la mémoire impéris-

sable est encore vénérée dans toute la Palestine.
Le souvenir de leurs luttes chevaleresque est un
souvenir tout français. Les ruines glorieuses de la
maison des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem
appartenaient de droit à la France, qui, depuis
les croisades jusqu'à nos jours, n'a cessé de repré-
senter en Orient l'esprit militaire de l'Occident et
d'y être le plus pieux et le plus solide appui des in-
térêts catholiques. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 11 mars. — On parle d'un changement
ministériel danois, dans le sens anti-allemand de
Scheele; on s'attend également à la dissolution
des Etats du Schleswig. M. Nobeleng, membre de
la commission technique du royaume, direction
des lignes, est nommé à la présidence de la com-
mission européenne du canal du Danube.

Londres, 12 mars. — Lord John Russell a publié
un programme de candidature pour la cité de Lon-
dres. Quoique exclu, dit-il, par le comité électoral,
le temps d'expliquer sa conduite à Vienne n'est pas
encore arrivé.

Le *Morning-Advertiser* attaque le *Daily-News*,
qui soutient la candidature de lord John Russell.

A Canton et à Bushire, les affaires sont toujours
dans le même état.

Marseille, 12 mars.

L'*Egyptus* est arrivé avec des nouvelles de Con-
stantinople, du 2 mars. Le *Journal de Constantinople*
dit que les ministres ont approuvé les statuts de
la Banque de Constantinople.

Les Circassiens ont, dit-on, battu les Russes sur
les rives du Laba. Les Russes auraient repassé cette
rivière en laissant sur le terrain 400 hommes, 4 pié-
ces de canon et une partie de leurs équipages. Un
corps russe de 3,000 hommes aurait été reçu à
Tabaiz avec enthousiasme. L'armée persane qui
doit opérer contre les Affghans a été, assure-t-on,
renforcée, et la Russie cherche à occuper le Kha-
nat et le Khoukhand, afin d'étendre la frontière

jusqu'aux possessions anglaises. Le souverain de
Bokkara, alarmé de ces projets d'invasion de la
Russie, solliciterait la médiation du Sultan pour
faire respecter l'indépendance du Khoukhand.

Vienne, 12 mars. — Des nouvelles d'Alexandrie,
en date du 7, annoncent un changement ministériel.
Sont appelés: Achmet-Pacha, à l'intérieur; Abdul-
Hatin-Pacha, à la guerre; Mustapha-Bey, aux finan-
ces. Tous ont été élevés en Europe.

La même dépêche apporte des nouvelles de Chine
et annonce que la situation n'a pas changé à Hong-
Kong.

On écrit de Bombay, le 16 février, que le colonel
Yakob est parti pour le golfe Persique avec 1,000
hommes de cavalerie et un régiment d'infanterie.
Dost-Mohammed se montre favorable à la mission
du général Lawrence. Il croit pouvoir faire de
Candahar sa principale résidence.

Madrid, 11 mars. — Demain s'ouvrira devant
le conseil de guerre les débats relatifs à l'affaire du
général Prim. Le conseil sera présidé par le capi-
taine-général de Madrid.

Le journal *la Espana* dit qu'il est probable que
le général D. José de la Concha sera nommé com-
mandant en chef de l'expédition du Mexique. —
Havas.

EXTÉRIEUR.

CHINE. — On lit dans une correspondance des
frontières de la Chine, adressée à la *Gazette de*
Saint-Petersbourg, du 19 février (3 mars) :

« Nous avons appris des Mongols, nos amis et
voisins, que l'insurrection en Chine a pris de l'ex-
tension dans le sud, qu'elle s'y est propagée dans
toutes les provinces, à l'exception de celle de Fou-
Zriane, et d'une autre encore d'où nous vient le
thé. Les provinces du nord obéissent sans difficulté
au gouvernement des Mantschoux, par cette raison
sans doute, que le commerce ne peut supporter la
guerre. Ceux d'entre les Mongols qui ont visité
dernièrement Pékin, racontent que la capitale ne

FRUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

XXI.

Le père chirurgien de l'abbaye de Solignac avait exé-
cuté les ordres de Duguesclin avec un zèle empressé,
avec une charité toute chrétienne. Dès qu'on eut fait
halte, il appela quelques vassaux de son couvent plus
particulièrement affectés à son service, et il leur ordonna
d'élever rapidement une hutte de feuillage dans le bois.
Pour lui, il se dirigea vers ses bagages, que portait un
cheval de charge; il en tira les ustensiles et les cordiaux
alors usités en chirurgie. La hutte achevée, on y trans-
porta Gérard toujours inanimé, et le moine s'occupa en-
fin d'examiner la blessure.

Il n'y avait plus aucune espérance; le fer de la lance
avait pénétré jusqu'aux organes de la vie. En acquérant
cette triste certitude, ce vieux moine à la tête chauve, au
visage ridé, à la longue barbe blanche, contempla le
troubadour avec un profond sentiment de tristesse.

— Mon Dieu ! murmura-t-il, ne ferez-vous pas un mi-
racle pour ce pauvre enfant, si jeune et si beau ?

Cependant, afin de rassurer sa conscience, il posa un
nouvel appareil sur la blessure; puis versant dans une
petite coupe d'argent quelques gouttes d'un cordial puis-
sant, il les fit glisser entre les lèvres pâles du ménestrel.

Cette liqueur bienfaisante ne tarda pas à produire un
effet favorable; peu à peu la couleur revint sur les joues
de Gérard, la respiration souleva sa poitrine par des
mouvements saccadés; enfin ses yeux bleus et limpides
s'ouvrirent à la lumière.

Un profond étonnement saisit le jeune Montagu, quand,
au réveil, il se trouva dans cette hutte de branchages,
couché sur un lit de feuilles sèches et de manteaux, à
côté de ce vieux moine qui, debout et silencieux, l'ob-
servait avec anxiété. Un lambeau de toile grossière des-
tiné à fermer la tente était relevé; le pauvre malade
pouvait embrasser d'un coup-d'œil une scène broyante
et animée. Dans le loin, il apercevait le château de
Montbrun; une foule d'hommes aux costumes bariolés,
aux armures brillantes, s'agitait au soleil, remplissait
l'air de ses clameurs. Autour de lui cependant tout res-
tait calme. Son regard pouvait plonger dans les profon-
deurs de la forêt verte et touffue où chantaient encore les
oiseaux. Aucun homme d'armes ne se montrait de ce
côté; excepté deux ou trois pauvres vassaux assis sur
l'herbe, en attendant les ordres du père Nicolas, cette
partie du paysage présentait son aspect solitaire accou-
tumé.

Le troubadour contemplait avec égarement ce vaste ta-
bleau où abondaient les contrastes; ses pensées reven-
aient lentement. Peut-être croyait-il avoir fait un rêve;
peut-être dans ce moment où il n'avait pas encore recou-
vré toute sa sensibilité physique et morale, oubliait-il
son mal, comme il arrive parfois aux blessés après un

long évanouissement. Il voulut se soulever, une horrible
souffrance lui arracha un cri, et il retomba sur sa cou-
che.

Le moine s'avança pour lui donner des encourage-
ments et des consolations; car il avait épuisé tous les se-
cours de l'art; mais en ce moment une ombre légère s'in-
terposa entre lui et le malade. Un jeune page, qui depuis
quelques instants, causait avec les vassaux groupés au
dehors, s'était précipité dans la tente, attiré par le cri
douloureux de Montagu.

Le religieux regarda sévèrement l'inconnu qui s'intro-
duisait si brusquement dans cet asile de la souffrance. Il
était jeune, délicat, on eût dit un enfant; ses traits
pâles et bouleversés faisaient ressortir encore l'éclat de
ses grands yeux noirs. Il était enveloppé d'un surtout en
samis vert sans broderies; sa toque, surmontée d'une
plume verte, cachait une partie de son front. Il avait
pour armure une petite dague suspendue à son côté par
un baudrier. Avant que le moine eût pu lui reprocher
sa hardiesse, il joignit les mains et dit d'une voix sup-
pliante.

— Mon père, vous avez besoin d'un aide, d'un servi-
teur pour veiller sur ce pauvre blessé; de grâce ! per-
mettez-moi de vous assister dans les soins que vous don-
nez à ce noble damoiseau... Je le servirai avec tant d'affec-
tion, de dévouement ! je vous obéirai avec tant de
promptitude et de respect !... Par pitié ! ne me repous-
sez pas.

Nicolas le regarda avec étonnement; la contenance de

conserve plus même l'ombre de son ancienne aisance : tout s'écroule ou penche vers la ruine. Les provinces insurgées ne payent plus d'impôt. Par suite, le gouvernement manque d'argent, et n'est pas même en état de payer les gages de ceux qui le servent, et auxquels il dit : « Arrangez-vous comme vous pourrez ! » On comprend que, dans un pareil état de choses, le gouvernement ne puisse songer à la répression des abus. Pour comble de malheur, tous les hommes riches sont partis, emportant leurs capitaux pour le sud ou ailleurs. On ne voit plus d'argent à Pékin ; il y a même fort peu de monnaie de cuivre ; le gouvernement a fait une émission de monnaie de fer ; mais qui voudra la recevoir dans le commerce ? En un mot, Pékin ressemble à une ville bloquée. Les Chinois regardent les Mantschoux comme des oppresseurs dont la fin approche ; de leur côté, les Mantschoux voient, dans chaque Chinois, un insurgé prêt à prendre les armes à la première occasion. Or, là où il n'y a pas de confiance réciproque, le bon ordre est impossible. Pendant cette décomposition et ces discordes intestines, voilà qu'un ennemi étranger apparaît devant la Chine, nous voulons dire les Anglais avec leurs canons et leurs fusées incendiaires.

» Les Mongols disent que la cour de Pékin ne sait plus que faire. Doit-elle se retirer dans la Mantschourie, sa patrie, ou bien attendre pour voir comment tout cela finira ? La cour n'ignore pas que si les insurgés prenaient Pékin, elle n'échapperait point à une mort précédée d'affreux tourments. Les hauts fonctionnaires qui entourent l'Empereur de la Chine, lui font toujours un faux tableau de la situation pour lui inspirer de la sécurité. Le souverain sait moins que ses sujets ce qui se passe dans l'Empire, et cette ignorance est la source de tous les maux. La vénalité a atteint en Chine son apogée ; là, le domestique paie le ministre pour qu'il le prenne pour laquais. Sans un cadeau, aucun solliciteur ne trouvera accès auprès d'un ministre. Quant aux Mongols, ils voient avec indifférence les troubles de la Chine ; ils savent parfaitement qu'ils ne sauraient avoir une existence indépendante. »

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier du Havre* du 10 :

Le convoi qui arrive ordinairement à une heure dans notre ville, n'est pas encore entré en gare au moment où nous allons mettre sous presse. Le directeur de la poste a fait annoncer que les dépêches ne seraient pas distribuées avant cinq heures, et nous pensons que ce long retard ne doit être attribué qu'aux suites d'un déraillement qui a eu lieu ce matin dans le tunnel de la côte Saint-Catherine, du côté de Saint-Hilaire. Cet accident paraît être le résultat d'une déviation des rails au passage du train. Sur vingt-deux voitures et wagons composant le train mixte, trois voitures seulement n'ont pas déraillé. Aucune blessure sérieuse n'a été reçue par les voyageurs qui en ont été quittes pour une forte secousse et un retard d'une heure, une machine de secours ayant été immédiatement expédiée de Sotteville pour les conduire à leur destination. La circulation se trouvera interrompue probablement

pendant une partie de la journée d'aujourd'hui, sur la voie montante, ses rails ayant été déchirés et arrachés par suite de l'accident. Un accident d'un autre genre et d'une nature moins grave était arrivé dimanche soir sur le chemin de Dieppe. Le train parti de Dieppe à cinq heures, et devant arriver à Rouen à sept heures dix minutes s'est arrêté à Etainpuis, par suite de rupture d'un tube de la machine.

— Nous venons de recevoir l'affligeante nouvelle de la mort du célèbre et infatigable voyageur suédois, M. Anderson, qui exécutait son troisième voyage dans l'intérieur de l'Afrique pour faire des recherches zoologiques. M. Anderson, après avoir exploré les bords du Tioghé et ceux du lac de Nigami, avait entrepris, en compagnie d'un Anglais, M. Green, une excursion dans la direction est, et était parvenu dans une contrée où aucun autre Européen n'avait encore pénétré. Là, il rencontra un jeune éléphant et se mit à le poursuivre. Au moment où il était sur le point de l'atteindre, un autre éléphant très-grand se joignit au premier. Deux indigènes qui accompagnaient M. Anderson firent feu sur le grand éléphant et le blessèrent ; mais celui-ci, se retournant, assailla M. Anderson et le tua en le foulant aux pieds.

M. Anderson a été enterré à l'endroit même où il a succombé.

Ses nombreuses et riches collections ont été déposées au consulat de Suède et de Norvège au cap de Bonne-Espérance.

— Il est tombé une quantité de neige sur les montagnes de l'Espérou telle que de mémoire d'homme on n'en avait vu. La maison de la Séreyrède, bâtie sur un col de l'Aigoual, a disparu complètement sous une couche énorme de neige.

— On lit dans le *Courrier de Madrid* : « De plusieurs points de la Péninsule nous recevons l'heureuse nouvelle de l'état prospère des campagnes, état qui fait espérer une récolte des plus abondantes. »

— Le *Journal des Landes* publie, à propos de la comète de 1857, la boutade suivante :

On dit qu'un bel astre s'élança
Du fond du grand firmament bleu,
Déployant dans un cercle immense
Une vaste robe de feu !
Mortels, pourquoi vous mettre en peine ?
Cette planète se promène,
Depuis que Dieu créa le jour,
Dans l'infini de son domaine.
Sans danger pour l'espèce humaine,
Mille fois elle a fait le tour
De notre terrestre séjour.
Si cette comète argentine
Paraît plus grosse à son retour,
C'est qu'elle a voulu, j'imagine,
Se mettre à la mode du jour ;
Elle revient en crinoline.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

M. le colonel Gouby, directeur du génie à Nantes, est nommé directeur des fortifications de Paris.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Guérin-Méneville a présenté plusieurs pieds de blé hauts de plus de 2 mètres et portant chacun de nombreux et magnifiques épis. Cette belle variété de froment a pour origine cinq grains trouvés dans un tombeau égyptien, et qui avaient été soustraits aux influences extérieures depuis plusieurs siècles. Semés en 1849, ils poussèrent vigoureusement et donnèrent d'abord une récolte de 1,200 pour 1, qui est devenue la source d'essais comparatifs tentés par M. Drouillard dans le midi, dans le centre de la France et en Bretagne.

C'est surtout en 1853 que ces expériences ont pris un caractère plus sérieux en entrant dans la grande pratique. On les a continuées régulièrement jusqu'à présent, et leurs résultats ont été constatés par des rapports légalisés émanant des autorités locales et de plusieurs membres de la Société d'agriculture de Morlaix, chargés par le sous-préfet de suivre ces importantes expériences, dont le résultat définitif a été des plus remarquables. En effet, ce froment, semé à la volée, dans la moitié d'un champ dont le reste avait été ensemencé en blé du pays, a donné un rendement de plus de 60 pour 1, tandis que le blé du pays, placé rigoureusement dans les mêmes conditions, avait donné 15 pour 1, et que la moyenne du rendement ordinaire en France est de 7 à 8 pour 1.

Ce même blé d'Égypte, semé grain à grain et en ligne, a donné un rendement de plus de 556 pour 1.

Lorsque les agriculteurs des environs ont connu ces faits, qui se reproduisent chaque année depuis 1853, ils ont cherché à se procurer de la semence de cette variété de froment. M. Drouillard en fit distribuer gratuitement, mais les propriétaires qui en avaient cultivé les premiers la vendaient de 2 à 3 francs le kilogramme, quand le blé le plus beau vaut de 40 à 50 centimes le kilogramme. Aujourd'hui, on assure que plus de 1,000 kilogrammes de ce blé ont été semés dans l'arrondissement de Morlaix seulement.

Etes-vous sujet à ces désespérantes migraines qui résistent à tout ? Procurez-vous du camphre en poudre, renfermez-en une petite pincée dans un peu de mousseline, mettez-moi cela dans l'oreille, de chaque côté, et vous m'en direz des nouvelles. Je tiens le secret d'un commandant de marine royale, aujourd'hui contre-amiral, qui avait vainement consulté les plus habiles disciples d'Esculape, pendant quinze ans.

Sont-ce les dents qui vous font souffrir ? Et Dieu sait comme elles font souffrir quand elles s'en mêlent. Eh bien ! la douleur la plus cruelle cesse à l'instant, si l'on introduit dans l'oreille, du côté malade, un bourrelet de coton ouaté, imbibé d'une ou deux gouttes de chloroforme. J'ai dit une ou deux gouttes ! Cela produit de la chaleur, mais une chaleur tout-à-fait supportable.

Pour les saignements du nez, trempez dans du suc d'orties une poignée de charpie, et tenez-la fortement sous les narines ; c'est infailible.

Les panaris, ces foyers de douleur, disparaissent en moins de trois jours, quand on prend un oignon

ce frère enfant trahissait une émotion extraordinaire, ses yeux étaient pleins de larmes.

— Mon fils, dit le vieillard à demi-voix, vous connaissez donc ce malheureux jeune homme, pour solliciter avec tant d'empressement la permission de rester près de lui ? — Je le connais, murmura le page.

Le père Nicolas le fit asseoir sur un escabeau et l'engagea tout bas à se calmer ; mais l'enfant, au premier regard jeté sur les traits décolorés de Gérard éprouva une douleur poignante ; il se couvrit le visage avec ses mains, et il ne put retenir ses sanglots.

Cependant cette voix douce et pénétrante, qui venait de se faire entendre près de lui, avait frappé le troubadour. Sa blessure l'empêchait de se retourner, mais il demanda avec une joie naïve :

— Qui est-là ? qui vient de parler ?... J'ai cru entendre le chant des menestrels célestes dans le paradis ! — Ne vous agitez pas, mon fils, dit le moine avec bonté en s'avançant vers lui, et si le sentiment vous êtes enfin revenu, profitez de cet instant lucide pour élever votre pensée vers Dieu, source de miséricordes infinies !

Gérald resta un moment silencieux, comme s'il eût cherché à rassembler ses idées.

— Dieu ! répéta-t-il lentement, j'ai pensé à lui toute ma vie ; j'ai associé sa pensée à tous mes rêves de gloire, de poésie et d'amour... Mais pourquoi ce religieux me parle-t-il, en ce moment surtout, de Dieu et de sa miséricorde ? Que se passe-t-il ? où suis-je ?... Ah ! oui, continua-t-il en s'animant, je me souviens... Cette bataille,

ces cris, ce bruit de haches et d'épées, cette douleur affreuse... je suis sur mon lit de mort !

Il sourit avec résignation. Le moine était vivement ému.

— Mon fils, reprit-il doucement, nul ne sait quand la mort doit venir, et c'est pour cela qu'il faut toujours l'attendre.... Êtes-vous en paix avec le ciel et avec le monde ? — Je le suis, mon père, je n'ai pas été un homme de colère et de sang ; j'ai passé comme un voyageur auprès de cette génération malheureuse qui vit dans le trouble, les discordes et les violences... aussi elle m'a méconnu, elle m'a repoussé, le mépris à la bouche ! Je n'aurais pas dû naître à cette époque funeste, et je suis heureux de mourir !

Les sanglots du jeune page attirèrent l'attention de Gérard.

— Où est-il celui qui pleure sur moi ? demanda-t-il en agitant sa main dans le vide ; ses larmes sont bien précieuses à un pauvre vagabond sans parents et sans amis !

Sur cette main déjà glacée s'appliquèrent des lèvres brûlantes. Le troubadour essaya encore de reconnaître la personne qui lui témoignait tant d'affection, mais il ne pouvait se retourner sur sa couche, et le page, couché devant lui, cachait avec soin son visage.

— Mon père, reprit Gérard après un nouveau silence, mes instants sont comptés, je le sens, et il me reste encore des devoirs à remplir sur la terre.... Mais avant tout, pourriez-vous me dire si le magnanime Bertrand

Duguesclin est sain et sauf ? — Il est sain et sauf, mon fils, grâce à votre dévouement ; il m'a chargé de veiller sur vous comme sur son propre enfant... Il est près d'ici, et, malgré les grands intérêts qui l'occupent, il s'informe à chaque instant de son sauveur.

— Que le ciel le récompense, murmura le troubadour avec orgueil : eh bien, mon père, ne sauriez-vous le prier de venir par sa présence adoucir mes dernières pensées ?.... J'aurais des recommandations pressantes à lui adresser au sujet de personnes bien chères à mon cœur... Vos désirs sont sacrés pour moi, mon fils, répliqua le religieux avec hésitation, mais je craindrais en vous laissant seul... — N'y aura-t-il pas près de moi cet ami dont la voix est si douce, dont l'âme est si tendre, si compatissante ? — Eh bien, mon fils, dit le bon moine, je me rends à vos vœux.

Il se leva, donna ses instructions tout bas à l'inconnu, qui était à peine en état de le comprendre, et il sortit pour aller chercher Duguesclin.

Gérald était tombé dans une sorte d'affaissement ; les signes avant-coureurs d'une fin prochaine se montraient déjà sur son visage. Morne, abattu, il semblait prêter l'oreille au bruit lointain des assigants, comme au dernier murmure de ce monde méchant qu'il allait quitter.

Tout-à-coup, le page, obéissant à une impulsion plus forte que sa volonté, rejeta sa toque loin de lui, laissa flotter autour de son front ses cheveux noirs et bouclés, puis s'agenouillant devant le troubadour, il s'écria avec un accent déchirant :

bien blanc, qu'on le fait cuire au feu (non pas dans l'eau), qu'on le coupe en deux tout chaud, et qu'on en entoure le mal. Renouvelez l'opération deux fois par jour.

Voulez-vous, en moins d'une semaine, avoir raison d'une *dartre*? Couvrez-la trois fois par jour d'une bande de lard frais (non salé). C'est encore aisé, mais surtout efficace pour ce genre d'affection.

Les cors sont aussi un ennemi redoutable. Ouvrez les journaux à la quatrième page, ils vous vantent trois ou quatre topiques d'une vertu plus ou moins douteuse, mais d'un prix qui ne l'est pas. Vous avez, je crois, deux méthodes plus simples, que je vais vous indiquer, lecteur. — Prenez, chez un épicier, pour 10 centimes de petits oignons blancs confits dans du vinaigre; appliquez sur le cor, avec une bandelette ou un bourrelet de coton, renouvelez tous les soirs. En peu de jours, vous arracherez très-aisément la callosité. Si elle revient, vous recommencerez; c'est si facile et si bon marché! c'est de plus sans aucune douleur. — Autrement, vous ferez de même disparaître le cor, et entièrement, en le frottant tous les jours avec un peu de solution caustique de potasse. (Vérité.)

—AUX DAMES. — *Printemps de 1857. — LA MODE DE PARIS, journal du monde élégant*, va profiter de la saison nouvelle pour paraître, à dater du 1^{er} avril, DEUX FOIS par mois au lieu d'UNE, avec une gravure de modes coloriée dans tous ses numéros et sans augmentation de prix, pour toutes ses nouvelles abonnées. — MODE, LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, DESSINS DE BRODERIES (de la Maison Mille), TAPISSERIE, FILET, CROCHET, TRICOT, TRAVAUX DE FANTAISIE en tous genres; — PATRONS de grandeur naturelle (feuilles doubles à chaque renouvellement de saison) pour robes, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — gravures, aquarelles, sépias; — Musique pour chant et piano, etc.

Les dames qui désirent VOIR et COMPARER avant de s'abonner recevront le numéro de mars franco, à titre d'essai, après l'envoi de quatre timbres-poste dans une lettre affranchie.

PRIX. — Départements, Corse et Algérie, un an, 18 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.; — Etranger le port en sus. — Envoyer franco un bon de poste à la Directrice, rue Coq-Héron, 5, à Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Londres, 13 mars. — Dans la séance de la chambre des lords, a eu lieu une conversation touchant les moyens à employer dans la guerre contre la Chine.

Le comte d'Elleborong a conseillé l'emploi des troupes des Indes.

Lord Panmure a déclaré que le gouvernement était décidé à envoyer des troupes d'Angleterre avec une escadrille de canonnières. Des commissaires seront envoyés pour exiger l'exécution des traités par les voies pacifiques et, à leur défaut, par les voies de rigueur.

— Gerald, Gerald, me pardonneriez-vous le mal que je vous ai fait?

Malgré sa faiblesse, le blessé poussa un cri perçant: il venait de reconnaître Valérie de Lastours.

— Gentille damoiselle, est-ce vous? demanda-t-il d'un ton animé; Dieu vous envoie-t-il à cette heure suprême pour que mon âme s'envole enivrée de joie vers le ciel? — Oui cher Gerald, c'est l'infortunée damoiselle de Lastours... elle vient vous demander pardon de vous avoir méconnu, d'avoir jeté du fiel dans votre âme tendre et généreuse, d'avoir exalté votre dévouement jusqu'à cette funeste extrémité. — Vous!... me demander pardon? s'écria le troubadour en regardant la jeune fille avec une admiration profonde, pardon!... Quand je vous dois les plus doux instants que j'aie passés sur la terre; pardon! quand le bonheur de vous admirer de loin, en silence, pourrait seul me rattacher encore à ma misérable existence...; écoutez-moi, belle et fière Valérie, continua-t-il avec un enthousiasme fébrile, tu étais une jeune aigle nourrie au milieu du sang et du carnage, dans ton aire au sommet des rochers; moi j'étais un petit oiseau des bois né sous la feuille verte d'une aubépine; tu aimais les hautes régions du ciel, la guerre et les batailles; moi, perdu dans l'immensité des forêts, je n'existais que par mes chants plaintifs.... Dans ton passage rapide, tu ne pouvais abaisser sur moi ton regard superbe. — Gerald, mon noble Gerald, s'écria Valérie avec la même exaltation, l'abîme qui nous séparait a été comblé tout-à-coup.... Naguère encore je n'admirais dans l'homme

Aux communes, la discussion du budget de l'armée n'a pas soulevé de difficultés. — Havas.

ETAT CIVIL du 16 au 28 Février.

NAISSANCES. — 18, Marthe-Caroline Jagot, rue Neuve-Beaurepaire; — 19, Arsène Durand, rue du Portail-Louis; — 20, Jules-René Robin, place de l'Hôtel-de-Ville; — 21, Emilie Gitz, rue de l'Île-Neuve; — 23, Edmond-Mathieu Dilger, place de la Bilange; — 25, Edmond Delaunay, rue d'Orléans; — 27, Samson, rue Duncan.

MARIAGES. — 20, Jean Ollivier, cordonnier, a épousé Renée-Marie Pineteau, journalière, tous deux de Saumur; — Fargeau Calendrier, journalier, a épousé Augustine-Renée-Perrine Desbois, domestique, tous deux de Saumur; — 21, Symphorien Roujou, instituteur à Fontevault, a épousé Sophie-Eugénie Rey-Giraud, propriétaire à Saumur; — Jean-Adolphe Moulin, forgeron, a épousé Emilie Rousselle, couturière, tous deux de Saumur; — Pierre-François-Augustin Blain, cordier, a épousé Charlotte-Françoise Renault, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 17, Anne Bineau, femme Goujon, couturière, 25 ans, rue de la Visitation; — 18, Sophie Laumonier, veuve Granry, propriétaire, 68 ans, rue de l'Île-Neuve; — 19, Julie, journalière, célibataire, 21 ans, à l'Hôpital; — Marguerite Dèveau, célibataire, 51 ans, à l'Hôpital; — André Ragueneau, propriétaire, 61 ans, rue d'Orléans; — 21, René Bouché, ancien menuisier, 74 ans, rue de la Visitation; — Sophie Claveau, veuve Marry, 90 ans, à la Providence; — 22, Anne Huaire, veuve Poulain, 78 ans, à la Providence; — Anne Gabiller, veuve Renard, journalière, 99 ans, à la Providence; — 23, Marie-Angélique Fauveau, femme Foucher, journalière, 70 ans, ruelle des Boires; — 24, Madelaine Robin, veuve Gaudin, propriétaire, 73 ans, montée du Fort; — Jacques-Honoré Dudouet, propriétaire, 95 ans, rue Saint-Jean; — François-Louis Gondouin, ancien mesureur, 80 ans; — 25, Jean Renault, employé au gaz, 48 ans, montée du Fort; — Pierre Brosard, journalier, célibataire, 69 ans, à la Providence; — Justine-Céline Goujon, 18 mois, rue de la Visitation; — 26, Anne Gimont, célibataire, 50 ans, à la Providence; — 27, Modeste Martineau, femme Maupoint, propriétaire, rue de la Petite-Bilange; — Marie Legeay, femme Rousse, cultivatrice, 56 ans, île Mafray; — Amédée Roussel, 7 ans, à l'Hôpital; — 28, Jean Cornilleau, infirmier, célibataire, 22 ans, Hôpital militaire.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 3 au 12 mars.

Les variations que la Bourse éprouve en ce moment attestent que les affaires y ont repris leur activité normale et régulière, et que les lois de l'offre et de la demande s'y exercent en liberté; elle est décidément sortie de cette longue période d'inertie et de calme, durant laquelle les capitalistes se tenaient en dehors des valeurs, et se bornaient à employer leur argent en reports.

A la suite de la liquidation, de nombreux achats ont afflué sur la rente et sur les chemins de fer. Le 3 0/0, progressant au-delà de son report, a dépassé le cours de

71, et paraissait marcher avec énergie vers les plus hauts cours, lorsque l'élan de la place a été soudainement arrêté par les préoccupations qui ont surgi relativement à l'impôt sur les valeurs mobilières.

Ces préoccupations se sont traduites par une baisse très-forte sur les actions de chemins de fer, qui avaient précédemment éprouvé une hausse considérable. On redoutait l'adoption d'un impôt sur les transactions, qui réduirait en effet singulièrement les affaires.

Mais le mouvement retrograde n'a pas été de longue durée. Produit en quelque sorte par surprise, il avait tous les caractères d'une panique, et se trouvait en contradiction ouverte avec les dispositions de la majorité des spéculateurs. Aussi est-ce avec empressement que la Bourse a accepté les espérances qui ont succédé à ses craintes prématurées, et s'est laissé persuader que l'impôt mobilier serait transformé en une taxe sur le revenu des sociétés. La confiance a reparu avec autant de rapidité qu'elle s'était évanouie, et deux jours ont suffi pour faire regagner à la rente et aux actions de chemins de fer tout le terrain qu'elles avaient perdu.

C'est à partir de samedi que la reprise a commencé à se faire jour; lundi les achats ont continué avec intensité, et le 3 0/0 s'est élevé à 71 40. Maintenant, le marché est plus calme, chacun conserve sa position et attend qu'un nouvel incident se présente pour provoquer un mouvement.

La rente 3 0/0, retenue par des offres continuelles de primes à des écarts presque nuls, est retombée à 71 15, mais pour se relever à 71 50; le 4 1/2 est délaissé depuis le détachement de son coupon. Les actions de la Banque sont stationnaires à 4,200, et le Crédit Mobilier de 1,420 à 1,425.

Le marché des chemins de fer est excessivement animé, et la spéculation a développé ses achats sur une vaste échelle. Les dividendes vont être prochainement fixés pour la plupart des compagnies, et cette circonstance attire beaucoup d'acheteurs. La Méditerranée et le Lyon sont à la tête du mouvement ascensionnel, ainsi que le Midi. Le Grand-Central est faible, malgré la conclusion du traité qui assure son rachat à des conditions avantageuses pour ses actionnaires. Les autres lignes sont l'objet de demandes suivies, et leurs cours participent franchement à la hausse.

Le marché industriel reprend peu à peu de l'activité. La Caisse Générale des chemins de fer est très-recherchée au comptant à 550 francs. L'emprunt espagnol se négocie facilement en dehors du parquet, et les Ports de la Joliette sont demandés de 165 à 170 fr.

L'Union financière Saint-Paul est tenue de 512 50 à 515. On traite dans les mêmes cours les actions de la Caisse d'Escompte Prost, qui s'est classée au premier rangs des valeurs de placement.

Le cours de 160 francs reste acquis invariablement à la Caisse Centrale de l'Industrie.

On vient d'admettre à la cote officielle du parquet les Omnibus de Londres, qui se négocient à 116 25.

On regardait comme une excellente valeur les actions du Gaz portatif dont la souscription est ouverte chez MM. Pioche, Bayerque et C^e. L'usine prise par la Compagnie au 1^{er} janvier 1856, et qui fournissait alors pour 5,818 fr. de gaz dans les meilleurs mois, est arrivée en décembre dernier à une production de 48,486 fr.

La Compagnie de navigation à vapeur, de roulage et de messageries, dont la souscription doit être close incessamment, attire un redoublement de souscriptions.

L'émission des actions de la Compagnie des chemins de fer sur les voies ordinaires dans les Etats sardes se poursuit avec un honorable succès. J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

que la force, la loyauté, la vaillance; je n'imaginai pas qu'il y eût autre chose à louer, à aimer en lui... Qui m'eût révélé les paisibles vertus de l'âme dans ce monde féroce et sauvage où nous sommes? Par toi seul, Gerald, j'ai connu la poésie, le dévouement. Depuis que cette nouvelle lumière a brillé à mes yeux, tout a changé d'aspect. Hier, lorsque je suis venue à toi, le cœur ulcéré, l'insulte sur les lèvres, te demander le sacrifice de ta vie... un sacrifice entier, sans retentissement et sans gloire.... tu l'as accompli à l'instant, sans condition, sans hésitation! Je t'ai cru mort, je t'ai pleuré... Ce matin j'ai appris que tu avais échappé à ce péril, mais pour en affronter un plus terrible encore auquel tu succombes! eh bien, maintenant, Gerald, ce n'est plus seulement de l'admiration que je ressens pour toi, c'est... je n'en doute plus.... c'est de l'amour.

Une auréole de bonheur resplendit autour du beau et pâle visage du troubadour.

— Répète-moi que tu m'aimes! s'écria-t-il d'une voix vibrante; mais tu te trompes toi-même ou tu veux me tromper pour adoucir mes derniers instants!.... — Je t'aime! je t'aime! s'écria-t-elle impétueusement; je ne te trompe pas, car tu vivras pour m'entendre te le redire... Gerald se tut un moment; l'émotion le suffoquait; une larme de cristal trembla aux longs cils de sa paupière.

— Merci, noble Valérie, murmura-t-il, merci de vos douces paroles, mais comment croirai-je à vos généreux mensonges, quand vous aimez, je le sais, un homme

plus loyal, plus généreux, plus vaillant que moi? — Je l'ai aimé, en effet, Gerald, et peut-être si celui dont tu parles n'avait pas à supporter de comparaisons dans mon cœur, je ne songerais pas à exiger de lui des qualités que je croyais au-dessus de la perfection humaine; mais, je le sens maintenant, toutes ces vertus bruyantes de notre époque funeste ne sont qu'égoïsme et vanité... Le capitaine Bonne-Lance, il est vrai, m'a sauvée des mains de ces bandits; il m'a protégée lorsqu'il me voyait malheureuse et persécutée; il a bravé, pour se rapprocher un instant de moi, le pouvoir et la colère de Monbrun; mais son courage et son dévouement me semblent maintenant simples et vulgaires... Gerald est plus grand que lui! Henry, pour se consoler de mon abandon, aura l'agitation, le tumulte, le bruit des combats, l'orgueil satisfait.... Il m'aimait, je le crois, mais moins que la gloire.... Au moment où je te parle, il va, malgré ma défense, attaquer le manoir de mon tuteur pour faire parade de sa vaillance devant ces seigneurs étrangers.... Pour toi, au contraire, héroïque Gerald, je suis tout, ta gloire, ta grandeur, ton âme et ta vie.... C'est pour cela que je te préfère au monde entier!

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 12 MARS.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 70 75.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 92 25

BOURSE DU 13 MARS.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 70 65.

4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 92 75.

HOSPICES D'ANGERS.

Etude de M^e NEVEU, notaire à Angers, rue Haute-du-Figuier, 3.

A VENDRE

Par adjudication,

Le samedi 2 mai 1857, à midi, en l'hôtel de l'Administration des Hospices, sis à Angers parvis Saint-Maurice,

CINQ BELLES MÉTAIRIES

Nommées la Lasserie, Diolet, la Tousche, la Morthe et la Douve, situées communes de Favraye, Chavagnes, Thouarcé, arrondissement d'Angers et Martigné-Briand, arrondissement de Saumur.

La contenance totale de ces métairies présente une superficie de 201 hectares 68 ares 10 centiares, et se divise ainsi qu'il suit :

1 ^o Métairie de la Lasserie, exploitée par le sieur Asseray	47	h.	36	a.	30	c.
2 ^o Métairie de Diolet, exploitée par le sieur Proust.	52	14	20			
3 ^o Métairie de la Tousche, exploitée par le s ^r Mesnard.	30	51	40			
4 ^o Métairie de la Morthe, exploitée par le sieur Martin.	37	87	70			
5 ^o Métairie de la Douve, exploitée par le s ^r Tesnier.	33	78	50			

Total égal..... 201 h. 68 a. 10 c.

S'adresser, pour visiter ces biens, aux fermiers qui les exploitent, et, pour les renseignements, soit audit M^e NEVEU, notaire, depositaire des plans de ces propriétés, soit au Secrétaire des Hospices, sis à Angers, parvis Saint-Maurice. (146)

A VENDRE

Présentement,

Un JARDIN, rue de la Reine-de-Sicile.

S'adresser à M^e LE BLAYE. (147)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Avec cour, remise et jardin, située dans la Basse-Isle, occupée par M. Vaintras.

S'adresser à M. GRANRY, rue Royale.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 22 mars 1857, à midi,

Par lots de 44 ares, aboutant tous à chemin,

Un PRÉ, nommé le Pré de la Perrière, appartenant à M. Amédée PER-SAC, contenant en totalité 5 hectares 92 ares 76 centiares, situé commune de Chacé, près Saumoussay.

On traitera, avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes.

S'adresser à M. MILLON-GUITARD, géomètre à Saumur, rue des Basses-Perrières, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (114)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 10, ayant rez-de-chaussée, premier et deuxième étage, grenier et mansarde, cave et cour.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, qui l'occupe. (149)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou en parties,

LA FERME DES AUBRIÈRES,

Située à Terrefort, commune de Saint-Florent, contenant 15 hectares.

S'adresser à M^e DION. (127)

1,000 fr. } A. placer à rente
5,000 } viagère.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (128)

60,000 francs

A placer sur hypothèque, en totalité ou par parties.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (129)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER SUR HYPOTHÈQUES.

Diverses SOMMES, à longs termes, avec faculté de remboursements partiels.

S'adresser audit notaire. (670)

1,200 francs

A PLACER A RENTE VIAGÈRE

Sur une seule tête.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (141)

A LOUER

1^{er} ÉTAGE, composé de plusieurs pièces avec balcon.

S'adresser à M. CARRET, charcutier.

LE PLUS SALUBRE DES ALIMENTS pour toute personne malade, pour les vieillards, pour les enfants ou les adultes de faible complexion, c'est assurément LA RÉVALESCIERE DU BARRY. Cette précieuse farine, extraite de végétaux exotiques et préparée en Angleterre, avec le plus grand soin, se vend en boîtes de 2, 4, 7 francs et au-dessus.

Pour le mode d'emploi, pour l'adresse des depositaires dans Paris ou dans les départements, et pour tout autre renseignement, on peut s'adresser d'abord, par lettre affranchie, au *Dépôt Général*, chez M. H. KERCKHOFF, rue d'Hauteville, 32, à Paris. — Remise d'usage au commerce. — Dépôt à Saumur, chez M. C. DAMICOURT, pharmacien; à Tours, chez M. DUGENET-BONNEBAUT, 11, rue Royale; MM. V^or SUEZ et ROCHER fils, rue de la Sellerie, 35. (150)

COUP-D'ŒIL

SUR LES

PROVINCES DANUBIENNES

Par UN OFFICIER FRANÇAIS,

PRIX : 1 f. 25,

Chez tous les Libraires de Saumur.

Etude de M^e DELY, notaire à Angers.

A VENDRE

Art. 1^{er}. La propriété de la THILOUSE ou QUELOUSE, située commune de Meigné, canton de Noyant, arrondissement de Baugé, consistant en : 1^o la métairie de la Thilouse, 2^o la closerie de Gaudrée, 3^o et la closerie de la Crémaillère. La contenance générale de ces trois objets est de 86 hectares 91 ares 90 centiares.

Art. 2. Et la propriété appelée la Métairie, située même commune de Meigné, près le bourg de ce nom, d'une contenance de 47 hectares 39 ares 30 centiares.

Total des contenance, 134 hectares 31 ares 20 centiares.

S'adresser, pour plus amples renseignements et traiter, à M^e DELY, notaire à Angers, place du Ralliement, n^o 16. (143)

A VENDRE OU ARRENTER

Un JARDIN, de 5 ares 50 centiares, situé à Saumur, rue des Boires.

S'adresser à M^{me} RATOUIS, rue de la Chonetterie, ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (140)

A VENDRE

Ou à Louer,

UNE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, dépendant de la succession de M. Guillemard, et joignant d'un côté la maison de M. Follie, d'autre côté celle de M.

Cette Maison consiste en : salon, salle à manger, chambres à coucher et salle de bain, au rez-de-chaussée; chambres et cabinets, au 1^{er} étage; greniers; cuisine et caves, lingerie, remise et écurie, bûcher et vaste jardin.

S'adresser à MM. DELAVAU, rue Pavée, n^o 6. (102)

A CÉDER

Présentement,

Un HOTEL fort bien achalandé, Situé près Saumur.

S'adresser au Bureau du Journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Une MAISON, parquetée, avec cour et JARDIN, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M^{me} LEROY, à côté, ou à M. SERGÉ, rue d'Orléans. (452)

A VENDRE ou A LOUER, pour la St-Jean 1857, une Maison avec Cour, Jardin, Ecurie et Remise, rue Cendrière, occupée par M. Lebreccq.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (21)

A VENDRE ou A LOUER DEUX MAISONS,

Situées rue Beaurepaire, n^{os} 46 et 48.

Précédemment occupées : l'une par le major Jarry, l'autre par M^{me} veuve Calloard, et joignant les nouvelles constructions de M. Combier.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOS-LETHEULLE. (93)

M. PLÉ, commissaire - priseur, demande un CLERC. (79)

Atelier de Peinture et de Vitrerie.

GAUTHIER ET SECHET

Rue du Portail-Louis, n^o 34, à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

BELLE MAISON, au Pont-Fouchard, avec pavillons sur la route, bosquet, porte et grille en fer. On y joindra, si l'acquéreur le désire, tout ou partie d'un clos de 2 hectares, appartenant à la maison.

DEUX PETITES FERMES

A VENDRE, au denier 30 du prix de ferme. — L'une située à la Rompure, près la Croix-Verte, et l'autre près le bourg de Saint Lambert. — Contributions à la charge des fermiers.

S'adresser, pour le tout, à M. GAURON-LAMBERT. (63)

A VENDRE

2 FOURS A CHAUX GRASSE

pour la terre,

ET UNE BELLE CARRIÈRE.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser à M. GUYON père, propriétaire aux Verchers. (94)

A VENDRE

OU A LOUER,

Une MAISON, située près l'ancienne gare, ayant plusieurs chambres basses et hautes, greniers, caves, cour et hangar.

S'adresser à M. SALMON, pêcheur, rue de la Basse Ile. (116)

COLLE LIQUIDE. Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour papier, carton, bois, porcelaine, marbre, verre, cuir, etc. Prix du flacon, 50 c.

Dépôt chez M. DAMICOURT, ph. à Saumur, M. HERBERT, ph. à Angers.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Bureaux, à Paris, 29, rue Sainte-Anne.

MONITEUR DES TRIBUNAUX

CIVILS, ADMINISTRATIFS, CRIMINELS, DE COMMERCE ET DE PAIX

(Journal judiciaire du Dimanche)

Dans tous les numéros : PETITE GAZETTE DU PALAIS, par M. FRÉDÉRIC THOMAS, auteur des PETITES CAUSES CÉLÈBRES.

DÉPARTEMENTS : Un an, 12 fr. ; six mois, 6 fr. ; trois mois, 3 fr. 50. — Envoyer franco un bon sur la poste ou s'adresser aux libraires et aux messageries.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,